



Questionnaire de santé MINEURS

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir ou pas un certificat médical.
Bien que les parents répondent, les questions sont adressées directement à l'enfant.

Nom : Prénom :

Date de naissance :

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE

OUI

NON

Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré(e) ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)**OUI NON**

Te sens-tu très fatigué(e) ?

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?

Te sens-tu triste ou inquiet ?

Pleures-tu plus souvent ?

Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

AUJOURD'HUI**OUI NON**

Penses-tu quelques fois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS**OUI NON**

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du coeur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

*Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?
(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)*

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :
Pas de certificat médical à fournir.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :
Certificat médical à fournir.
Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

DATE ET SIGNATURE DES PARENTS :

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

responsable légal de l'enfant :

- Autorise le service des sports à emmener mon enfant sur d'autres sites de pratique
- Autorise mon enfant à participer ponctuellement à des pique-niques
- Autorise les encadrants à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant
- Autorise mon enfant à partir seul après les activités
- Autorise le service communication à utiliser les photos prises durant le stage pour ses documents et supports
- Déclare avoir pris connaissance et se conformer au règlement ci-dessous**
- Avoir fourni un justificatif de domicile**

Observations particulières (médicales, nutritionnelles, départ autres qu'avec les parents,)

.....
.....

REGLEMENT

Article 1 :

La municipalité et le service des sports organisent des activités multisports GRATUITES pendant les vacances scolaires. Les activités proposées aux jeunes de 3 à 17 ans sont réservées uniquement aux habitants de Saint-Martin.

Article 2 :

Tout jeune désirant participer aux activités doit préalablement avoir rempli un bulletin d'inscription signé de l'autorité parentale et fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport daté de moins de 3 ans (pas nécessaire si fourni précédemment) ou fournir une photocopie de la licence sportive ou fournir le questionnaire de santé proposée par la Mairie dûment complété et signé.

Article 3 :

Les participants arrivent entre 8h45 et 9h15 et repartent seuls ou accompagnés (selon l'autorisation parentale) entre 11h45 et 12h. De la même manière, ils arrivent entre 13h45 et 14h15 et repartent entre 16h45 et 17h l'après-midi.

Article 4 :

Tout participant se doit de respecter l'éducateur et autrui. Un manquement à la discipline peut faire l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive et les parents en seront avisés immédiatement.

Article 5 :

Tout non-respect de ce règlement peut faire l'objet d'une interdiction de participation aux activités sportives.

Article 6 :

Le remboursement d'une activité payante ne peut se faire que sur restitution du reçu ORIGINAL remis lors du paiement.

Article 7 :

Au-delà de 5 absences non-justifiées, le service des sports se réserve le droit de réattribuer la place à un enfant inscrit sur liste d'attente.

Article 8 :

Les mesures barrières doivent être maintenues : lavage des mains obligatoire à l'arrivée et fréquemment pendant l'activité, les collations et hydratation doivent être gérées individuellement (bouteilles ou gourdes personnalisées, ...), l'échange ou le partage d'effets personnels doit être interdit, chaque enfant doit arriver en tenue de sport car l'accès aux vestiaires est interdit.

Je reconnais avoir :

- ***pris connaissance du présent règlement des animations sportives et m'engage à le faire respecter par mon enfant.***
- ***fourni un questionnaire de santé complété et signé ou certificat médical***

Date : ___ / ___ / ____

Signature